Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

Projections de la migration des Indiens inscrits, 1982-1996

E78.C2
N6614
c.1

Canada

LIBRARY
DEPT. OF INDIAN AFFAIRS
AND NORTHERN DEVELOPMENT
REC'D. OCT 7 1985 REÇU
MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN

PROJECTIONS DE LA MIGRATION DES INDIENS INSCRITS, 1982-1996

par

M.J. NORRIS

Section des projections démographiques
Division de la démographie

STATISTIQUE CANADA

pour

la Direction générale de la recherche
Orientations générales

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Juillet 1985

Les vues exprimées dans ce document sont celles de l'auteure et ne représentent pas nécessairement celles de Statistique Canada ou du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

©Publié avec l'autorisation de
l'hon. David E. Crombie, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1985.

QS-3385-000-FF-A1

This publication is also available in
english under the title:

Migration Projections of Registered Indians, 1982 to 1996.

Ce document fait partie d'une série de quatre rapports décrivant les projections de la population indienne inscrite, 1982-1996.
Les trois autres rapports ont pour titre:

- Projections de la population indienne inscrite, 1982-1996
- Projections de la fécondité des Indiens inscrits, 1982-1996
- Projections de la mortalité des Indiens inscrits, 1982-1996

REMERCIEMENTS

Ce rapport fait partie du projet Projections de la population indienne inscrite, 1982-1996. Ce projet, réalisé par Statistique Canada, a été conçu par la Direction générale de la recherche, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) dans le but de doter le Ministère de projections démographiques récentes. Le développement des projections a été assuré par la Section des projections démographiques de la Division de la démographie à Statistique Canada, en étroite collaboration avec S. Klein, chef du projet, et G.Y. Larocque, chef de la Section de la recherche socio-démographique, Direction générale de la recherche, MAINC. Nous remercions A. Melnyczenko, qui s'est chargée du recouvrement des données du recensement et V. Kawka pour l'aide apportée quant à la programmation informatique. C. Picton et L. Meredith ont participé à la recherche. Nous exprimons également notre reconnaissance à M.V. George, J. Perreault de la Division de la démographie, ainsi qu'à G.Y. Larocque, S. Klein et P. Gauvin de la Direction générale de la recherche (MAINC) pour les commentaires donnés relativement aux versions préliminaires de ce document. Nous remercions enfin N. Morin et I. Lavoie pour la révision du texte français de même que D. St-Germain pour le travail de secrétariat.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
REMERCIEMENTS	iii
ORGANIGRAMME	vi
FIGURES	vi
TABLEAUX	vi
SOMMAIRE	ix
1. INTRODUCTION	1
2. SOURCES DE DONNÉES	3
2.1 Examen des sources de données	4
2.2 Données du recensement sur la migration	5
2.3 Différences entre les données du recensement et celles du Registre du MAINC	8
3. ANALYSE COMPARATIVE DE LA MIGRATION INTERRÉGIONALE, 1976-1981	13
3.1 Corrections apportées aux données	13
3.2 Comparaison de la migration des Indiens à celle des Canadiens	16
3.2.1 Schémas de migration régionale	16
3.2.2 Schémas migratoires selon l'âge et le sexe	26
4. MÉTHODE DE PROJECTION	31
4.1 Approche utilisée	31
4.2 Étapes de la projection des migrants indiens inscrits	33
4.3 Évaluation de la méthode de projection	34
4.4 Limites de cette méthode	35
5. HYPOTHÈSES RELATIVES À LA MIGRATION	37
6. RÉSULTATS DE LA PROJECTION ET ÉVALUATION	39
RÉFÉRENCES	45

Page

ORGANIGRAMME

1 Mobilité de l'ensemble de la population indienne avec statut et de la population canadienne, âgées de 5 ans et plus 17

FIGURES

1 Taux de migration interrégionale nette des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981 18

2 Taux de sortie interrégionale des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981 19

3 Proportions d'entrée interrégionale des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981 21

4 Taux de migration interrégionale selon l'âge et le sexe des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, Canada, 1976-1981 26

5 Estimation et projection de la migration interrégionale nette annuelle des Indiens inscrits et de l'ensemble des Canadiens, pour certaines régions, 1976-1996 40

TABLEAUX

1 Comparaison entre la population indienne inscrite au Registre en 1981 et la population indienne avec statut selon le recensement de 1981, par région 9

2 Répartition régionale des Indiens inscrits et de la population indienne recensée, selon le lieu de résidence (dans les réserves et hors des réserves), 1981 10

3 Calcul des taux d'entrée, de sortie et de migration nette des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981 15

4 Taux de sortie interrégionale des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981 19

5 Proportions d'entrée interrégionale des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981 20

6 Nombre de migrants interrégionaux âgés de 5 ans et plus, par région d'origine et région de destination, Indiens avec statut et l'ensemble des Canadiens, 1976-1981 23

Page

7 Proportions de migrants, âgés de 5 ans et plus, par région de destination pour chaque région d'origine, Indiens avec statut et l'ensemble des Canadiens, 1976-1981 24

8 Rapport entre les proportions de migrants indiens et de migrants canadiens âgés de 5 ans et plus, selon les régions d'origine et de destination, 1976-1981 25

9 Répartition en pourcentage de la population et des migrants interrégionaux par groupe d'âge et sexe, Indiens avec statut et l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1981 28

10 Estimation et projection de la migration nette des Indiens inscrits par intervalles de 5 ans et selon les régions, 1977-1996 39

11 Projection des taux annuels d'accroissement naturel et de migration interne nette, d'après une moyenne de 15 ans, Indiens inscrits et l'ensemble des Canadiens 41

12 Projection du pourcentage de variation causée par l'accroissement naturel et la migration interne nette, Indiens inscrits et l'ensemble des Canadiens, 1983-1988 43

SOMMAIRE

Ce rapport décrit la démarche suivie pour élaborer les projections de la migration interrégionale des Indiens inscrits. Cette démarche consiste principalement en une analyse comparative des schémas migratoires des populations canadienne et indienne, à partir des données du recensement, et ce, pour la période 1976-1981. Cette étude a utilisé les variables spéciales (population et résidence), élaborées par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) à partir du recensement de 1981. On retrouve également, dans ce rapport, une évaluation des sources de données, la méthode de projection utilisée de même que les résultats obtenus.

La question portant sur "le lieu de résidence cinq ans auparavant", posée lors du recensement de 1981, constitue la seule source de données sur la migration interrégionale des Indiens. À la différence de la fécondité et de la mortalité, le Registre de la population indienne ne contient aucune information sur la migration. En effet, les déplacements interrégionaux n'y sont pas enregistrés et les lieux de résidence, situés hors des réserves, sont enregistrés dans les mêmes districts ou régions que ceux des Indiens habitant les réserves et faisant partie d'une bande. Cependant, les chiffres du recensement indiquent qu'environ 8,000 Indiens avec statut âgés de 5 ans et plus, demeurant hors des réserves en 1981, ont changé de régions durant la période 1976-1981. La comparaison du Registre avec les données du recensement révèle des différences entre les populations régionales.

Comme nous l'avons dit plus haut, les projections de la migration indienne se fondent sur l'analyse comparative des mouvements migratoires, entre les régions, des Indiens et des Canadiens, durant la période 1976-1981. Les principales constatations tirées de cette étude peuvent se résumer comme suit:

- Bien qu'en chiffres absolus le nombre de migrants indiens soit relativement peu élevé (10,000), comparé à celui de la population canadienne en général (plus d'un million), la proportion d'Indiens ayant migré interrégionalement en 1981 est de 3.6%, ce qui équivaut à près des trois quarts de la proportion canadienne, évaluée à 4.9%.

- Les mouvements migratoires régionaux entre 1976 et 1981 se caractérisent, pour les deux populations, par un déplacement vers l'Ouest. L'Alberta et la Colombie-Britannique enregistrent des gains alors que le bilan dans les autres régions, à l'exception des Territoires (Yukon et Territoires du Nord-Ouest), est négatif. Les Territoires, pour leur part, enregistrent des gains nets du côté des migrants indiens, mais accusent un bilan négatif chez les migrants de la population en général. L'Alberta reçoit le plus grand nombre de migrants indiens, avec un gain net d'environ 1,500, pendant que l'Ontario et le Manitoba perdent le plus, chacune ayant un bilan négatif de 700 sortants.

- Les Indiens se déplacent davantage entre des régions contiguës que ne le font les Canadiens en général. Le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires reçoivent une plus grande part de migrants indiens que canadiens.

- Le mouvement migratoire des femmes indiennes des groupes d'âge les plus mobiles, soit entre 20 et 34 ans, est plus important que celui de leurs congénères masculins. Cette différence liée au sexe ne s'observe pas dans la population canadienne en général.

Il est prévu que la migration des Indiens inscrits se rapprochera des scénarios de migration interne, déjà élaborés par Statistique Canada, pour l'ensemble de la population canadienne.

Cette hypothèse se fonde sur l'examen de la période 1976-1981 révélant qu'en dépit de certaines différences, les schémas migratoires indiens sont semblables à ceux des Canadiens. Parmi les trois hypothèses sur la migration interne utilisées dans les projections de la population canadienne, un seul scénario de migration a été retenu pour les projections des Indiens inscrits. Ce scénario reflète la poursuite des tendances récentes, marquées par le renversement du mouvement vers l'Ouest, précédemment observé. La méthode des rapports, utilisée dans la conversion des mouvements projetés de la migration annuelle des Canadiens en schémas migratoires de la population indienne, a été établie à partir des différences et similitudes relevées dans les proportions et taux de migration des deux populations.

Il existe certaines restrictions inhérentes à l'approche employée pour la projection de la migration, car cette approche se fonde sur quelques hypothèses simplifiées. Par exemple, on applique les projections de la migration canadienne enregistrées par le recensement de 1981, à la migration des Indiens inscrits, et ce, en se basant seulement sur la similitude de leur mouvement de migration interrégionale vers l'Ouest pendant la période de 1976 à 1981.

Le rapport se termine par une évaluation de la migration projetée et de ses répercussions sur la croissance démographique. Ainsi, l'influence de la migration interne sur la population régionale des Indiens inscrits se révèle être minime, contrairement à l'ensemble des Canadiens. En outre, en raison d'une fécondité élevée, l'accroissement naturel de la population indienne compense largement l'influence prévue de la migration sur la croissance de la population des régions.

1. INTRODUCTION

La migration interrégionale[1], malgré son peu d'influence sur la croissance de la population indienne inscrite, est considérée comme une composante dans les projections des Indiens inscrits de 1982 à 1996. Selon le recensement de 1981, pendant la période 1976-1981, environ 10,000 Indiens avec statut[2], âgés de 5 ans et plus en 1981, ont migré entre les huit régions, alors que le nombre de migrants interrégionaux pour l'ensemble de la population canadienne s'élève à un peu plus d'un million. Bien que le nombre absolu de migrants indiens soit relativement peu élevé, le taux de migration interrégionale des Indiens équivaut à peu près aux trois quarts du taux correspondant chez la population canadienne.

La migration internationale n'entre pas en ligne de compte dans les projections, à l'échelle nationale, de la population indienne inscrite, puisque l'immigration ne permet pas d'acquérir le statut d'Indien inscrit au Registre. Certes, la population inscrite traverse la frontière canado-américaine, mais ce déplacement n'est pas considéré comme un mouvement de migration internationale.

---

1. Dans ces projections, les provinces de l'Atlantique, de même que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ont été regroupés de façon à former deux régions et ainsi porter à huit le nombre total de régions pour lesquelles les données de migration et les projections ont été établies (le mouvement migratoire entre ces huit régions est appelé "migration interrégionale"). Ces régions ont été délimitées d'après les frontières provinciales et, de ce fait, ne correspondent pas exactement aux régions du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), lesquelles chevauchent parfois les frontières provinciales. La même série de proportions et de taux de migration projetés a cependant été appliquée aux deux types de régions.

2. Dans le recensement, le terme "Indien avec statut" est utilisé pour désigner les Indiens inscrits. Le chiffre de 10,000 correspond à la population indienne avec statut, comme l'a définit le MAINC, dénombrée lors du recensement de 1981 (pour renseignements, voir Klein, S., Wright, W., 1985).

Les déplacements de population dans les réserves et hors de celles-ci représentent une autre forme de migration. Elle n'a cependant pas été considérée comme une composante distincte puisque les projections du nombre d'Indiens vivant dans ou hors des réserves ont été obtenues à partir des projections effectuées au niveau régional, au moyen de la méthode des proportions.

2. SOURCES DE DONNÉES

Il existe différentes sources de données sur la migration interne de l'ensemble de la population canadienne, comme le recensement et les données administratives qui sont utilisés pour obtenir les estimations annuelles de migration. Dans le cas de la population indienne inscrite, les seuls renseignements disponibles, relativement à la migration interrégionale[3], sont les réponses à la question du recensement de 1981 portant sur la migration des cinq dernières années. Quant aux diverses sources de données administratives possibles, elles ne fournissent les estimations du mouvement migratoire de cette population que pour certaines régions[4].

En outre, l'étude du Registre de la population du MAINC ne permet pas d'obtenir de données sur la migration, que ce soit de façon directe ou indirecte. Par conséquent, il n'existe aucune estimation annuelle de la migration des Indiens.

L'examen des sources de données sur la migration des Indiens est suivi d'une évaluation des données du recensement sur la migration et la population, données qui ont servi à développer les projections de la migration. Finalement, une comparaison entre la population obtenue au recensement et celle inscrite au Registre sera effectuée.

---

3. Il existe, mis à part le recensement, d'autres sources de données concernant certains mouvements migratoires des Indiens. Par exemple, une étude sur la population autochtone de Winnipeg a été réalisée à partir de renseignements relatifs au schéma de migration de cette population vers la ville (voir Clatworthy, 1980).

4. Parmi les sources de données administratives, dont on aurait pu se servir pour obtenir la migration, figurent celles de l'assurance-maladie pour certaines provinces. Selon des fonctionnaires de l'assurance- maladie du Manitoba et de la Saskatchewan, des estimations annuelles du nombre d'Indiens migrants, selon le lieu d'origine et de destination, auraient pu être développées.

2.1 Examen des sources de données

(i) Données administratives

Les deux principales sources de données administratives (les données des allocations familiales et des registres de l'impôt sur le revenu) qui sont utilisées dans le calcul des estimations annuelles de la migration interprovinciale de la population canadienne, ne peuvent servir aux estimations du nombre d'Indiens migrants. Les données concernant l'impôt sur le revenu sont inutilisables, car, en général, les Indiens demeurant dans les réserves ne produisent pas de rapport d'impôt. Les données sur les allocations familiales auraient pu être pertinentes, mais il est difficile de faire correspondre les codes postaux et les réserves. De plus, il n'y a aucun moyen d'identifier les Indiens bénéficiaires.

(ii) Données tirées du Registre des Indiens

L'examen du Registre des Indiens, en vue de retrouver de façon indirecte des données sur la migration, s'est révélé fort incomplet. En effet, les renseignements concernant le lieu réel d'habitation ne sont relevés que pour les Indiens demeurant dans les réserves. Lorsqu'un Indien habite hors des réserves, ce fait est noté, mais le lieu réel d'habitation n'est pas inscrit. La déclaration du lieu de résidence n'est pas exigée par la loi, aussi les habitants des réserves et ceux demeurant hors de celles-ci sont-ils enregistrés une fois par année et ce, en général, par la bande[5]. Pour estimer la population régionale, un Indien membre d'une bande et habitant hors d'une réserve sera inscrit, par le MAINC, comme habitant dans la région et le district de cette bande, même si le lieu réel de sa résidence se trouve

---

5. Des discussions impliquant des fonctionnaires du MAINC (février 1984) ont révélé que l'on ne pouvait se fier aux données concernant les habitants des réserves ou hors des réserves puisqu'elles sont sujettes au sous-enregistrement. L'enquête annuelle sur l'habitation donne également un pourcentage de réponses assez faible.

dans une tout autre région. Cette démarche cause des problèmes particulièrement lorsqu'il faut établir la migration interrégionale puisque, selon les données du recensement de 1981, près des trois quarts des 10,000 migrations interrégionales des Indiens inscrits, pendant la période de cinq ans, se sont faites entre des endroits situés hors des réserves.

Le système d'inscription des événements démographiques, qui sert à mettre à jour les données du Registre, a été envisagé comme une autre source possible de données sur la migration. Ce système tient compte de tous les événements, tels les naissances, décès, mariages et adoptions, susceptibles de modifier, à la hausse ou à la baisse, la taille de la population. Les migrations ne sont cependant pas inscrites comme des événements distincts.

2.2 Données du recensement sur la migration

Les données sur la migration de la population indienne, âgée de cinq ans et plus, pendant la période 1976-1981, proviennent de la réponse à la question du recensement de 1981 portant sur le lieu de résidence "cinq ans auparavant". Bien que des questions semblables aient été posées au cours des recensements antérieurs, les données n'avaient pas été relevées en fonction du "statut d'Indien inscrit", mais classées selon que les Indiens faisaient ou non partie d'une bande[6]. Ce n'est qu'en 1981 que la question relative à l'ethnie a permis d'identifier les Indiens inscrits ou avec statut.

Les questions sur l'ethnie et la mobilité ont été adressées à 20% de la population lors du recensement de 1981. Les décomptes de l'ensemble de la population indienne représentant les Indiens avec statut, mis à part les régions éloignées qui étaient comptées sur la base de

---

6. La classification des Indiens par bande ne représente qu'une approximation du groupe des Indiens avec statut. Dans la période 1966-1971, quelques schémas de mouvements migratoires des Indiens faisant partie d'une bande ont fait l'objet d'une étude (Siggner, 1977).

100%, sont donc tirés de la question sur l'ethnie et, par conséquent, de l'échantillon de 20%, ce qui n'est pas le cas de l'ensemble de la population canadienne.

Les limites d'utilisation des réponses données à la question du recensement, comme source directe de données sur la migration, ont été bien établies (voir Nations Unies, 1970; Raby, 1976). Les principales réserves émises ont rapport à la sous-estimation du volume de migrants, la migration multiple, la migration de retour, l'émigration et la mortalité. L'influence de ces facteurs est reliée à la durée de la période pendant laquelle le volume de la migration est mesuré. Conséquemment, les données censitaires ne peuvent fournir une valeur juste du volume quinquennal réel de migration durant la période intercensitaire. Le sous-dénombrement, au recensement, du mouvement migratoire annuel doit être considéré dans les estimations et les projections de cette migration.

L'ampleur de ce sous-dénombrement, pour la période 1976-1981, peut être évaluée dans le cas de l'ensemble de la population canadienne. Une comparaison peut être faite entre les estimations agrégées de la migration annuelle durant cette période et les valeurs obtenues par le recensement de 1981[7]. Cette comparaison révèle que l'estimation annuelle de 1,8 million de migrants interprovinciaux représente près d'une fois et demi celle de 1,2 million effectuée à partir des données quinquennales provenant du recensement. Les différences varient cependant d'une province à l'autre en ce qui a trait au nombre total de migrants internes et externes.

---

7. Une classification par recoupement des données par lieu de naissance et de résidence permet d'obtenir une approximation du nombre de migrants interprovinciaux âgés de 0-4 ans, pour une période de cinq ans. Cette estimation a été jointe à celle des migrants de plus de 5 ans.

Dans le cas de la population indienne, il est impossible de déterminer l'ampleur de ce sous-dénombrement, car aucune estimation annuelle de la migration interrégionale des Indiens n'est disponible. Nous avons présumé que le sous-dénombrement relevé dans le recensement, en ce qui a trait à la migration annuelle de la population indienne, par région, pour une période de cinq ans, était semblable à celui déterminé pour l'ensemble de la population canadienne[8] (voir la section 4). Selon cette hypothèse, le nombre d'Indiens inscrits ayant migré entre les régions, durant cette période de cinq ans, était d'environ 18,000.

Outre le sous-dénombrement du volume annuel de la migration, les données du recensement recèlent d'autres lacunes reliées à l'échantillon[9].

En dépit de ces limites, les données migratoires du recensement peuvent servir à l'étude et à la comparaison des schémas de migration interrégionale entre les Indiens avec statut et les Canadiens, en termes de mouvement quinquennal. Cette analyse comparative, présentée à la section 3, fournit les prémisses pour l'élaboration de projections de la migration des Indiens inscrits.

---

8. L'ampleur du sous-dénombrement peut différer chez les Indiens et l'ensemble de la population canadienne en raison des dissemblances existant entre les deux groupes relativement à la migration de retour, la mortalité et le sous-enregistrement par exemple. De plus, les gains et pertes enregistrés dans la population indienne inscrite, au niveau du statut, durant la période de cinq ans peut influer sur le volume de migration des Indiens donné par le recensement.

9. L'échantillon de la population utilisé lors du recensement n'inclut pas la population autochtone en institution, dans laquelle les Indiens inscrits étaient considérés comme étant plus représentatif (voir Kralt et al, 1983).

2.3 Différences entre les données du recensement et celles du Registre du MAINC

Comme les données du recensement portant sur les Indiens avec statut ont servi à élaborer des projections de la migration de cette population, il s'imposait d'examiner quelques-unes des différences entre ces données et celles du Registre. Certaines lacunes portant sur le statut des Indiens ont été décelées lors du recensement de 1981. Elles ont été causées par l'auto-dénombrement comme dans le cas des "autochtones" dont le lieu de naissance se trouvait en dehors du Canada et ceux dont la langue parlée à la maison n'était ni l'anglais ou le français ni une langue aborigène (pour plus de détails, voir le document de W. Boxhill, 1985). Le taux de non-réponse s'avère aussi plus élevé dans les réserves étant donné le refus, dans certains cas, d'être recensé. En raison de ces anomalies, les données du recensement de 1981 concernant les Indiens avec statut ne correspondent pas à celles du Registre. Donc, l'analyse de la migration des Indiens, dans la section 3, est fondée sur une population modifiée et sur les changements des lieux de résidence développés par le MAINC en utilisant les données du recensement de 1981 (pour renseignements, voir Klein, S., Wright, W., 1985).

Cependant, des écarts existent entre les décomptes du recensement de la population de 1981 modifiés par le MAINC et ceux du Registre des Indiens, comme l'indique le tableau 1. À l'échelle du Canada, le recensement de la population est plus bas d'environ 5%.

À l'échelle régionale (les provinces ou agrégat de provinces) le plus grand écart entre le recensement et le Registre se retrouve en Saskatchewan et au Manitoba. Le décompte du recensement excluant les personnes en institution a probablement joué beaucoup dans le sous-dénombrement, surtout que le nombre d'admission des Indiens en institution dans les provinces des prairies s'accroît de façon relativement stable (Kralt, et. al., 1983).

Une autre source de variations entre le recensement et le Registre de la population régionale peut être le mouvement interrégional de la population hors réserve qui n'est pas inscrite dans le Registre. D'après les données du recensement de 1981, environ 8,000 Indiens avec statut demeurant hors des réserves ont changé de région entre 1976 et 1981. L'effet net de cette nouvelle répartition de la population régionale ne se reflète pas dans le Registre de la population hors réserves.

Tableau 1. Comparaison entre la population indienne inscrite au Registre en 1981 et la population indienne avec statut selon le recensement de 1981, par région[1]

RÉGION	Population		
	Données ajustées[2] de la population indienne inscrite en 1981	Recensement de 1981[2] de la population indienne avec statut (données du MAINC modifiées)	
		Écart par rapport au Registre[3]	
		Nombre	%
ATLANTIQUE[4]	13,003	11,605	-10.8
QUÉBEC	34,888	37,985	8.9
ONTARIO	74,126	77,145	4.1
MANITOBA	49,621	43,310	-12.7
SASKATCHEWAN	51,140	40,125	-21.5
ALBERTA	40,730	39,920	- 2.0
COLOMBIE-BRITANNIQUE	60,512	59,655	- 1.4
TERRITOIRES[5]	11,455	10,415	- 9.1
CANADA	335,475	320,160	- 4.6

1. Pour la comparaison, les populations du Registre du MAINC et du recensement sont présentées selon les 8 régions provinciales de base qui ne correspondent pas aux régions du MAINC.
2. Le Registre de la population indienne au 31 décembre 1981; le recensement de la population indienne avec statut au 3 juin 1981.
3. Le pourcentage des écarts du Registre est calculé selon la différence entre les populations du recensement et du Registre, divisé par la population du Registre, multiplié par 100.
4. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
5. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.

Source: Registre des Indiens: données ajustées pour tenir compte des délais d'enregistrement des naissances et des décès par la Section des projections, Division de la démographie, Statistique Canada. Recensement des Indiens avec statut: données basées sur la variable REGIND développée par le MAINC en utilisant les données du recensement de 1981.

Les écarts régionaux dans la population hors réserve entre le recensement et le Registre peuvent être plus grands que ceux de la population dans les réserves parce que des facteurs tels que l'exclusion des personnes en institution, la migration et l'auto-dénombrement sont plus susceptibles d'affecter la dimension de la population hors réserve, et probablement que leurs impacts varient selon la région. Le tableau 2 présente une comparaison des répartitions régionales en 1981; l'une des répartitions a été effectuée à partir des données du

Tableau 2. Répartition régionale des Indiens inscrits et de la population indienne recensée, selon le lieu de résidence[1] (dans les réserves et hors des réserves), 1981[2]

Région [3]	Dans les réserves				Hors des réserves			
	Registre des Indiens		Recensement des Indiens avec statut		Registre des Indiens		Recensement des Indiens avec statut	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Atl.[4]	9,815	4.2	8,000	4.1	3,188	3.2	3,610	2.9
Qué.	28,680	12.1	26,930	13.8	6,208	6.2	11,055	8.9
Ont.	49,543	21.0	42,640	21.8	24,583	24.8	34,510	27.7
Man.	35,992	15.2	29,290	15.0	13,629	13.7	14,015	11.2
Sask.	33,581	14.2	26,650	13.6	17,559	17.7	13,480	10.8
Alb.	30,838	13.1	24,860	12.7	9,892	10.0	15,060	12.1
C.-B.	37,679	16.0	29,500	15.1	22,833	23.0	30,155	24.2
Terr.[5]	10,017	4.2	7,675	3.9	1,438	1.4	2,740	2.2
Canada	236,145	100.0	195,545	100.0	99,330	100.0	124,625	100.0

1. Le recensement sur le lieu de résidence dans et hors des réserves est fondé sur la variable NEWRES. Le terme "dans les réserves" inclut les terres relevant de la Couronne et les établissements pour les données du Registre et du recensement.
2. Le Registre de la population indienne ajustée au 31 décembre 1981; le recensement modifié de la population indienne avec statut (taux du MAINC) au 3 juin 1981.
3. Les populations du Registre du MAINC et du recensement sont présentées selon les régions provinciales de base.
4. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
5. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.

Source: La même qu'au tableau 1.

recensement en utilisant les variables "population" et "lieu de résidence" telles qu'elles ont été définies par le MAINC et l'autre répartition, d'après les données du Registre. L'écart entre les deux sources de données est à peu près négligeable dans le cas des populations demeurant dans les réserves, contrairement à celles résidant hors des réserves. Par exemple, 18% de la population totale, vivant hors des réserves, inscrite au Registre demeure en Saskatchewan alors que les chiffres du recensement n'en donnent que 11%.

Les différences dans la population régionale entre les données du recensement et celles du Registre ont eu quelques implications au niveau de l'application des taux de migration du recensement au Registre de la population (voir section 4.3).

3. ANALYSE COMPARATIVE DE LA MIGRATION INTERRÉGIONALE, 1976-1981

Comme nous l'avons déjà mentionné dans la section 2, la seule source de données sur la migration des Indiens réside dans les réponses obtenues à la question relative au "lieu de résidence 5 ans auparavant", posée au recensement de 1981. Contrairement à la situation qui prévaut pour les composantes de la fécondité ou de la mortalité, il est impossible, dans le cas de la migration, d'évaluer les tendances antérieures afin d'élaborer des projections. Nous avons donc fait une analyse comparative de la migration interrégionale entre les Indiens avec statut et les Canadiens, analyse qui sera utilisée comme base pour les projections. Cette analyse n'inclut que les personnes âgées de 5 ans et plus en 1981.

3.1 Corrections apportées aux données

Régions d'origine et de destination

Les données sur la migration des Indiens avec statut et de l'ensemble de la population canadienne ont subi deux types de corrections: 1) les données de Terre-Neuve ont été exclues et 2) huit régions d'origine et de destination ont été créées à partir des frontières provinciales. Les provinces de l'Atlantique, de même que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été regroupés de façon à former deux régions. Bien que l'on ait reconnu la présence d'Indiens avec statut à Terre-Neuve en 1981, le ministère des Affaires indiennes, au moment du recensement, ne reconnaissait pas les Indiens "Mic Macs" de cette province comme ayant un statut[10]. Par conséquent, Terre-Neuve ne figure pas comme province de résidence dans le Registre de la population.

---

10. En juin 1984, le gouvernement canadien a reconnu approximativement 600 "Mic Macs" de Terre-Neuve comme étant des Indiens inscrits ou avec statut.

Migrants exposés au risque

Le calcul du taux de migration interrégionale doit inclure le nombre de personnes susceptibles de participer au mouvement migratoire durant cette période. L'obtention de ce nombre de "migrants exposés au risque" est relativement simple: il suffit de calculer la population moyenne de la région au début et à la fin de la période de recensement. Cependant, puisque aucune donnée n'a été recueillie sur les Indiens avec statut lors du recensement de 1976, nous n'avons pu utiliser cette méthode. Mais pour comparer les taux de migration des Indiens et de l'ensemble des Canadiens, cela a exigé l'estimation des populations régionales de migrants exposés au risque et ce, de la même façon pour les deux groupes. Alors, pour obtenir une estimation des migrants exposés au risque pour la période 1976-1981, nous avons corrigé les données de la population en 1981 (âgée de 5 ans et plus) en soustrayant le nombre d'entrants et d'immigrants de la région de la population de celle-ci en 1981 et en ajoutant, au résultat obtenu, le nombre correspondant de sortants et d'émigrants[11]. Le tableau 3 présente, pour les deux populations, le calcul des taux de migration régionale.

Nous avons également calculé les taux de migration par groupe d'âge et par sexe de la même façon. Cependant, les taux de migration des Indiens selon les groupes d'âge se sont révélés peu fiables, compte tenu du nombre relativement peu élevé d'Indiens dans certaines régions. Pour cette raison, les schémas de migration par âge et sexe n'ont pu être comparés et analysés qu'au niveau national.

---

11. Bien que le mouvement migratoire des Indiens avec statut vers d'autres pays ne soit pas considéré comme de la migration internationale, ces migrants ont été inclus dans le calcul des migrants exposés au risque. Les données du recensement de 1981 indiquent qu'environ 2,000 Indiens canadiens avec statut demeuraient à l'extérieur du pays il y a 5 ans. Le nombre d'Indiens migrant vers l'extérieur du pays a été estimé, pour chaque région, en appliquant la proportion d'Indiens ayant participé au mouvement migratoire canadien à la valeur estimée de l'émigration canadienne pour cette région.

Tableau 3. Calcul des taux d'entrée, de sortie et de migration nette des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981

Région (1)	Population âgée de 5 ans et +, 1981 (2)	Entrants âgés de 5ans et +, 1976-1981 (3)	Sortants âgés de 5 ans et +, 1976-1981 (4)	Immigration[1] (migrants de l'extérieur du Canada) immigrants âgés de 5 ans et + 1976-1981 (5)	Émigration[1], migrants âgés de 5 ans et + 1976-1981 (6)	Estimation des migrants exposés au risque (7)=(2)-((3)+ (5)) +((4)+(6)) (7)	Taux de sortie (8) = (4)/(7) x 1000 (8)	Taux d'entrée (9) =(3)/(7) x 1000 (9)	Taux de migration interne nette (10) =(9)-(8) (10)
							Taux pour 1,000 personnes		
Atlantique[2]									
Canadiens	1,515,100	72,370	93,420	17,030	15,437	1,534,557	60.88	47.16	-13.72
Indiens avec statut	10,005	430	520	260	236	10,071	51.63	42.70	- 8.93
Québec									
Canadiens	5,890,825	59,885	201,565	84,700	39,643	5,987,448	33.66	10.00	-23.66
Indiens avec statut	33,670	440	740	615	288	33,643	22.00	13.08	- 8.92
Ontario									
Canadiens	7,919,705	237,315	318,920	245,265	116,576	7,872,621	40.51	30.14	-10.37
Indiens avec statut	67,425	1,455	2,155	670	318	67,773	31.80	21.47	-10.33
Manitoba									
Canadiens	934,770	52,580	96,905	24,405	10,323	965,013	100.42	54.49	-45.93
Indiens avec statut	36,845	930	1,665	30	13	37,563	44.33	24.76	-19.57
Saskatchewan									
Canadiens	873,700	62,700	69,045	11,275	5,976	874,746	78.93	71.68	- 7.25
Indiens avec statut	33,525	1,365	1,410	65	34	33,539	42.04	40.70	- 1.34
Alberta									
Canadiens	2,015,510	327,990	138,415	75,485	31,039	1,781,489	77.70	184.11	+106.41
Indiens avec statut	33,590	3,145	1,680	210	86	32,001	52.50	98.28	+ 45.78
Colombie-Britannique									
Canadiens	2,517,875	231,470	123,030	94,445	31,001	2,345,991	52.44	98.67	+ 46.23
Indiens avec statut	52,105	1,805	1,510	250	82	51,642	29.24	34.95	+ 5.71
Territoires[3]									
Canadiens	60,220	14,175	17,185	1,025	1,053	63,258	271.67	224.08	- 47.59
Indiens avec statut	9,135	460	350	30	31	9,026	38.78	50.96	+ 12.19
Canada									
Canadiens	21,727,705	1,058,485	1,058,485	553,630	251,048	21,425,123	49.40		...
Indiens avec statut	276,300	10,030	10,030	2,130	1,088	275,258	36.44		...

1. Notez que le mouvement des Indiens inscrits ou avec statut entre les frontières internationales n'est pas considéré comme une migration internationale, mais les effets de ces mouvements sont estimés pour obtenir la population exposée au risque.
2. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
3. Le Yukon et les Territoires du Nord-ouest réunis.

... Ne s'applique pas

Sources: Colonne 2 - Basée sur la population recensée en 1981, question "2B" (l'ensemble des Canadiens et données modifiées du MAINC), ce qui exclut la population autochtone et celle qui habite à l'extérieur du Canada. Les données sont ajustées pour exclure Terre-Neuve du lieu de résidence présent et précédent.

Colonne 3,4,5 - Totalisation spéciale du recensement de 1981 concernant les données sur la mobilité pour les 8 régions, excluant Terre-Neuve du lieu de résidence présent et précédent.

Colonne 6 - Les données sur l'émigration pour l'ensemble de la population canadienne sont un regroupement des estimations annuelles préparées par la Section des projections, Division de la démographie, Statistique Canada. Les niveaux d'émigration pour les Indiens avec statut ont été produits pour chaque région en appliquant la proportion que représente l'immigration des Indiens dans l'ensemble de l'immigration du Canada (colonne 5) aux niveaux d'émigration estimés pour les Canadiens.

3.2 Comparaison de la migration des Indiens à celle des Canadiens

L'organigramme 1 présente un résumé de la mobilité des Canadiens et des Indiens avec statut, âgés de 5 ans et plus, selon la question du recensement de 1981 portant sur le "lieu de résidence cinq ans auparavant". Cet organigramme indique que les deux populations sont aussi mobiles l'une que l'autre: pendant la période 1976-1981, 48% des Indiens avec statut et des Canadiens ont changé de logis. Cependant, la proportion d'habitants ayant migré (ayant changé de SDR) est plus élevée chez l'ensemble des Canadiens (23%) que chez les Indiens avec statut (20%). En outre, une proportion élevée, 4.9%, a migré entre différentes régions, alors que cette proportion est de 3.6% chez les Indiens. On peut donc dire que, si les deux populations sont aussi mobiles en ce qui a trait au changement d'habitation, pendant la période 1976-1981, le mouvement de migration interrégionale a été plus fort dans l'ensemble de la population canadienne que chez les Indiens. Cela peut aussi laisser supposer, qu'en moyenne, les Indiens se déplacent sur des distances plus courtes que les Canadiens en général.

3.2.1 Schémas de migration régionale

Le total d'entrants, de sortants, de même que les taux de migration régionale nette, pour les Indiens et l'ensemble des Canadiens, durant la période 1976-1981, paraissent au tableau 3. Les taux de migration régionale nette des Indiens et des Canadiens sont indiqués à la figure 1. À l'exception des Territoires, les schémas de gains et pertes de la population indienne sont semblables à ceux de l'ensemble de la population canadienne. Ils se caractérisent par un fort mouvement de migration vers l'Ouest: la Colombie-Britannique et l'Alberta ont enregistré des gains nets alors que toutes les autres régions, sauf les Territoires, ont connu un bilan négatif pour les deux populations. Le coefficient de corrélation entre les deux groupes de migration nette est de 0.96, sans tenir compte des Territoires.

Organigramme 1. Mobilité de l'ensemble de la population indienne avec statut[1] et de la population canadienne, âgées de 5 ans et plus

CANADA[2]

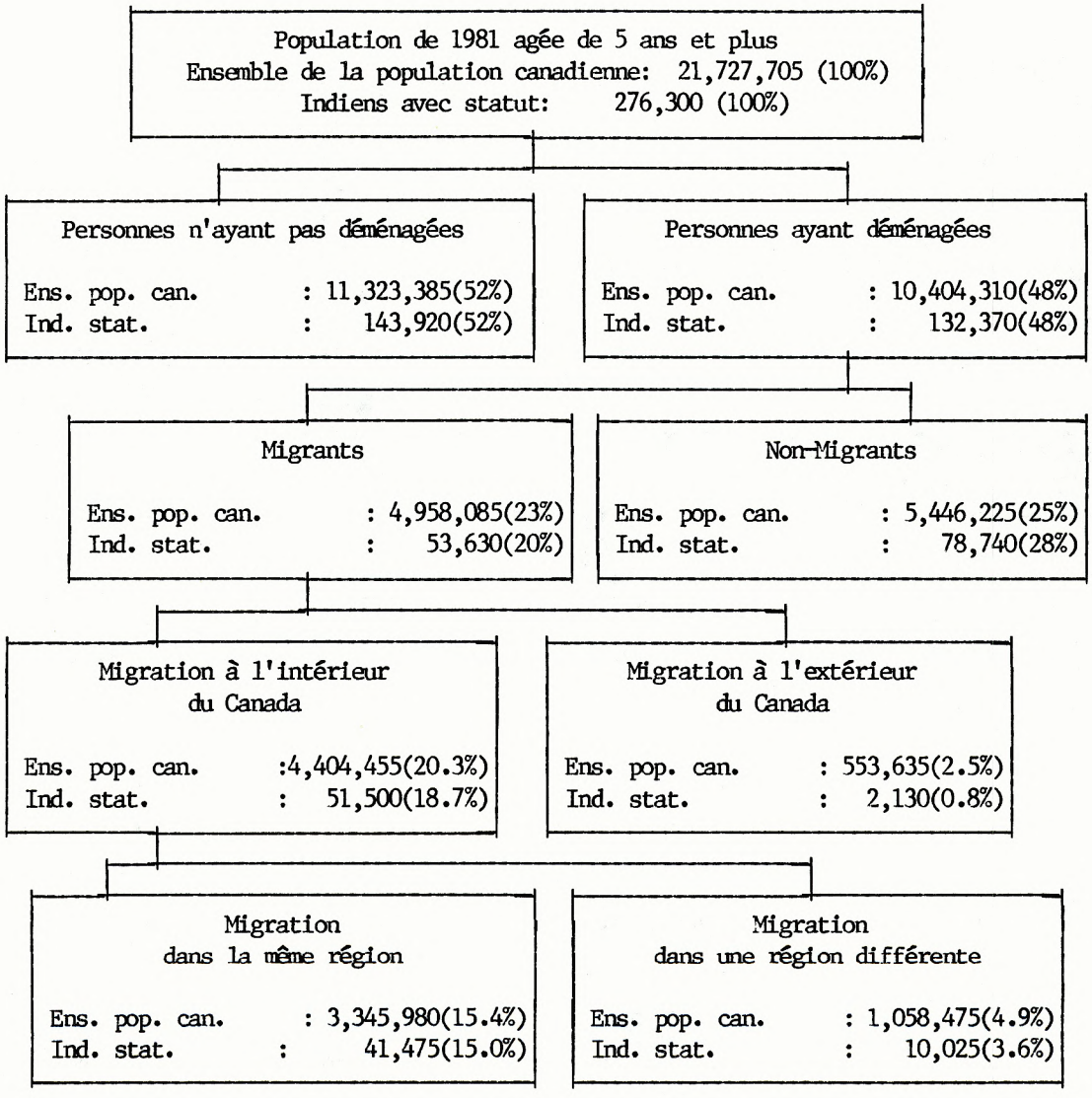

1. Données du recensement modifiées par le MAINC.
2. Terre-Neuve est exclut des lieux de résidence actuels et antérieurs.

Source: Totalisations spéciales du recensement de 1981 des données sur la mobilité fondées sur les 8 régions.

Figure 1

Taux de migration interrégionale nette(1) des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981

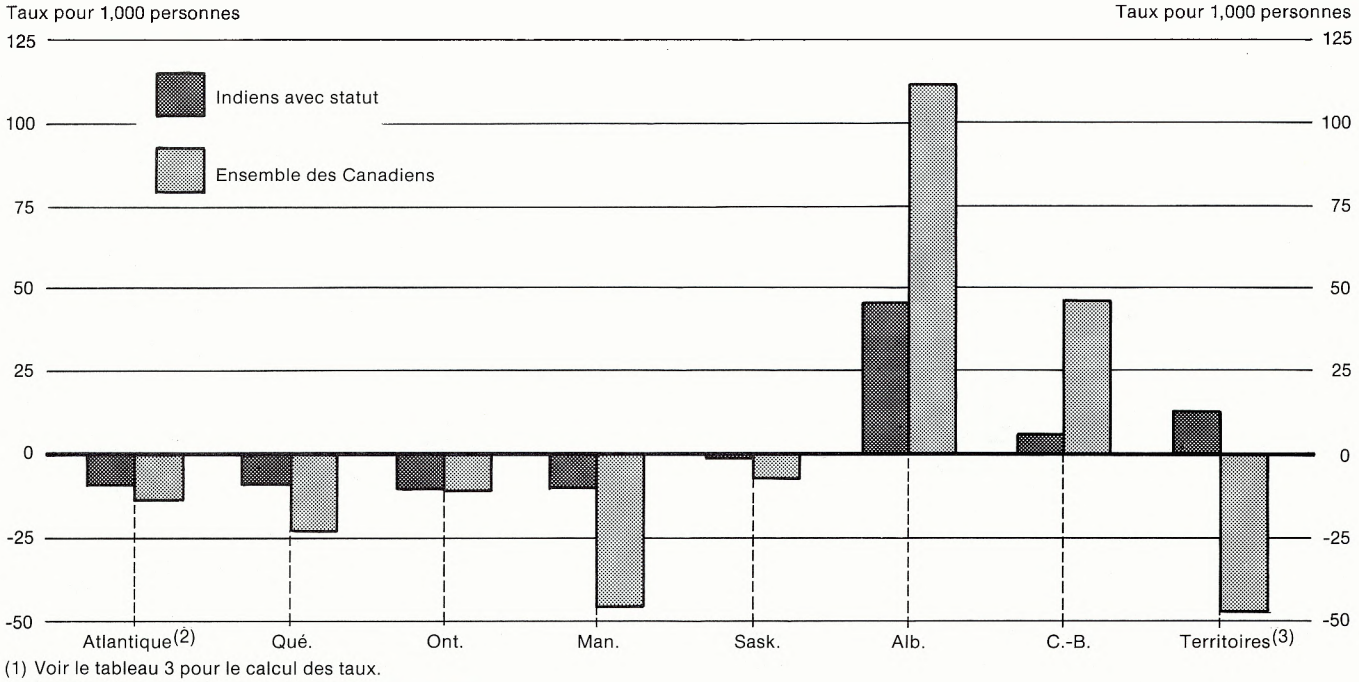

(1) Voir le tableau 3 pour le calcul des taux.
(2) La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
(3) Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.
Source: Totalisations spéciales du recensement de 1981.

Une comparaison des taux d'entrée et une comparaison des proportions de sortie a aussi été faite, étant donné que l'élaboration des projections de la migration s'effectue d'après des taux et des proportions projetés. Cette analyse permet d'obtenir les rapports entre les Indiens et les Canadiens, rapports qui seront utilisés dans les projections de la migration. La comparaison des taux de sortie entre les Indiens avec statut et les Canadiens présente des schémas semblables dans les taux de sortie régionale, sauf dans le cas des Territoires (voir figure 2 et tableau 4). Si on exclut ces derniers, le coefficient de corrélation entre les taux de sortie des Indiens et des Canadiens se situe à 0.70. Pour les Territoires, le taux de sortie de l'ensemble de la population canadienne était sept fois plus grand que celui des Indiens avec statut. Quant aux taux de sortie les plus faibles, c'est au Québec, puis en Ontario et en Colombie-Britannique qu'ils ont été enregistrés, qu'il s'agisse de la population canadienne

Figure 2

Taux de sortie interrégionale(1) des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981

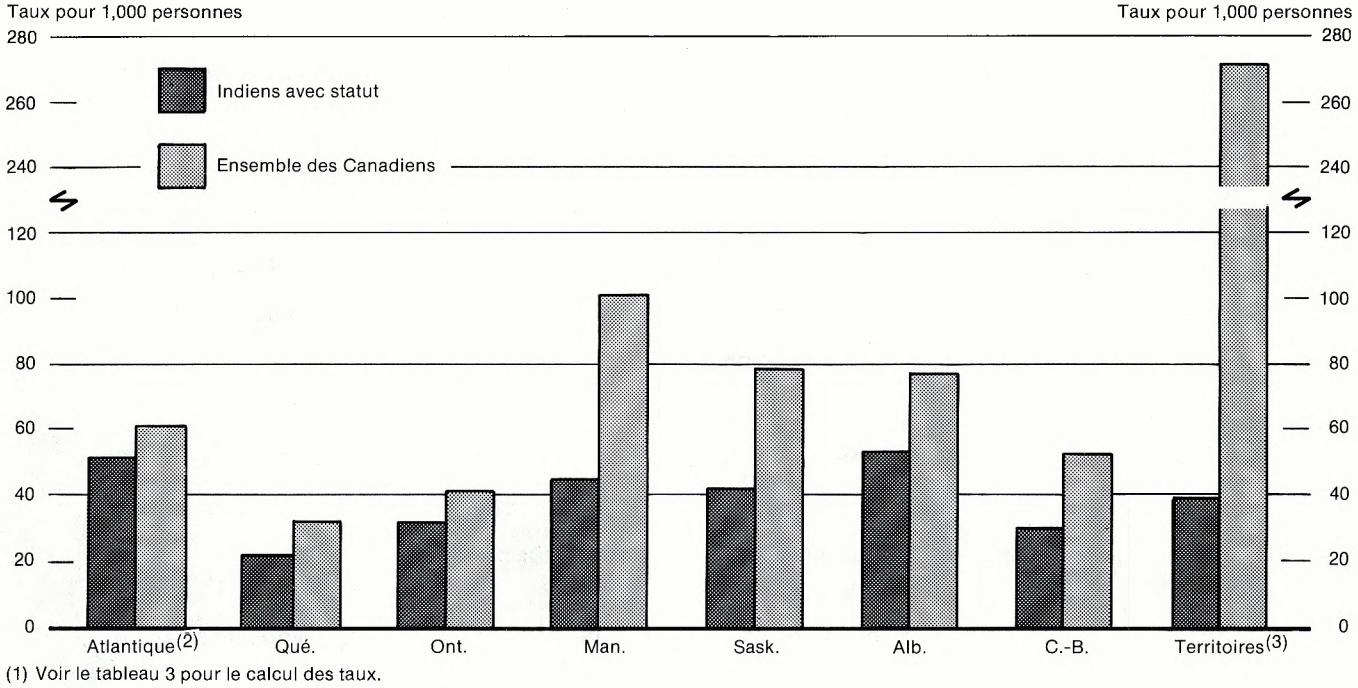

(1) Voir le tableau 3 pour le calcul des taux.
(2) La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
(3) Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.
Source: Totalisations spéciales du recensement de 1981.

Tableau 4. Taux de sortie interrégionale des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981

Région	Taux de sortie (pour 1,000 personnes)		Rapport des taux des Indiens aux taux des Canadiens
	Indiens avec statut (1)	Ensemble des Canadiens (2)	(3) = (1)/(2)
Atlantique[1]	51.6	60.9	0.85
Québec	22.0	33.7	0.65
Ontario	31.8	40.5	0.79
Manitoba	44.3	100.4	0.44
Saskatchewan	42.0	78.9	0.53
Alberta	52.5	77.7	0.68
Colombie-Britannique	29.2	52.4	0.56
Territoires[2]	38.8	271.7	0.14

1. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
2. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.
Source: Tableau 3, colonne 8.

ou indienne. Si l'on ne tient pas compte des Territoires, les taux de sortie les plus élevés pour l'ensemble de la population canadienne ont été enregistrés au Manitoba puis en Saskatchewan et en Alberta. Dans le cas de la population indienne, c'est en Alberta et dans la région Atlantique que l'on retrouve les valeurs les plus importantes.

Pour chaque région, les rapports des taux de sortie de la population indienne à ceux des Canadiens varient de 0.14 à 0.85 ce qui correspond à une moyenne régionale de 0.60. Cet ensemble de rapports a servi à obtenir des projections des taux de sortie des Indiens.

Les proportions d'entrée, calculées pour les deux populations, représentent la part de migrants reçue par chaque région. Ces proportions d'entrée, pour les deux populations, sont comparées au tableau 5 et

Tableau 5. Proportions d'entrée interrégionale[1] des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981

Région	Proportions d'entrée		Rapport des proportions des Indiens aux proportions des Canadiens (3) = (1)/(2)
	Indiens avec statut (1)	L'ensemble des Canadiens (2)	
	Exprimé en %		
Atlantique[2]	4.3	6.8	0.63
Québec	4.4	5.7	0.77
Ontario	14.5	22.4	0.65
Manitoba	9.3	5.0	1.86
Saskatchewan	13.6	5.9	2.31
Alberta	31.3	31.0	1.01
Colombie-Britannique	18.0	21.9	0.82
Territoires[3]	4.6	1.3	3.54
Canada	100.0	100.0	...

... Ne s'applique pas

1. La proportion d'entrée équivaut à la proportion de l'ensemble des migrants interrégionaux qui ont migré dans une région particulière entre 1976 et 1981.
2. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
3. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.

Source: La même qu'à l'organigramme 1.

illustrées à la figure 3. Pour les deux populations, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont reçu ensemble environ la moitié de tous les migrants interrégionaux. Cependant, le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires avaient reçu plus de migrants indiens que de migrants canadiens.

Figure 3

Proportions d'entrée interrégionale(1) des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1976-1981

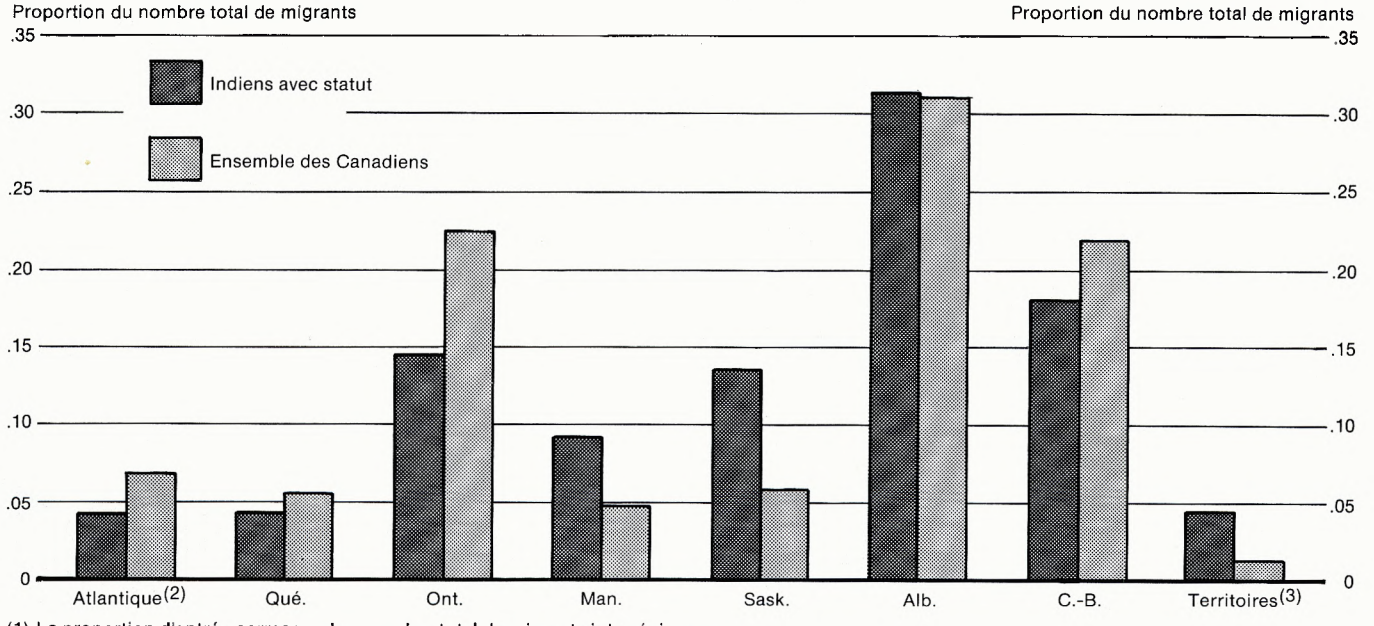

(1) La proportion d'entrée correspond au nombre total de migrants interrégionaux s'étant déplacés vers une région précise durant la période 1976-1981.
(2) La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
(3) Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.
Source: Totalisations spéciales du recensement de 1981.

Le tableau 5 présente aussi le rapport des proportions d'Indiens aux Canadiens, lesquelles varient de 0.6 pour les régions de l'Atlantique à 3.5 pour les Territoires. Elles révèlent, par exemple, que la proportion de migrants indiens vers le Manitoba et la Saskatchewan est à peu près deux fois plus grande que celle des migrants canadiens.

Par ailleurs, l'analyse de ces proportions sera effectuée pour chaque région d'origine. Le tableau 6 indique le nombre de migrants par région d'origine et de destination, tandis que le tableau 7 donne les proportions de migrants correspondantes. Ces proportions indiquent la répartition régionale des sortants de chaque région. Dans le cas des sortants du Québec et de la région Atlantique, les régions de destination étaient principalement l'Ontario puis l'Alberta, pour les deux populations. Ces deux provinces ont reçu ensemble 69% à 77% des migrants. L'Alberta était la destination principale des migrants Indiens et Canadiens venant des autres régions. Pendant que la Colombie-Britannique recevait plus de la moitié de l'ensemble des migrants canadiens qui demeuraient en Alberta, la destination principale des Indiens de l'Alberta, elle, était autant la Saskatchewan que la Colombie-Britannique qui, ensemble, recevaient 70% des migrants Indiens.

Tableau 6. Nombre de migrants interrégionaux âgés de 5 ans et plus, par région d'origine et région de destination, Indiens avec statut et l'ensemble des Canadiens, 1976-1981

Résidences en 1976	Résidences en 1981								
	Atl.[1]	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Terr.[2]	Total de sortants
	Indiens avec statut								
Atlantique[1]	-	25	320	40	10	80	30	15	520
Québec	55	-	395	20	15	175	40	40	740
Ontario	245	295	-	340	150	535	520	70	2,155
Manitoba	20	50	300	-	380	555	325	35	1,665
Saskatchewan	15	0	125	200	-	880	155	35	1,410
Alberta	40	50	120	150	595	-	590	135	1,680
Colombie-Britannique	45	20	185	165	205	760	-	130	1,510
Territoires[2]	10	0	10	15	10	160	145	-	350
Total d'entrants	430	440	1,455	930	1,365	3,145	1,805	460	10,030
Migration nette	- 90	-300	-700	-735	- 45	1,465	295	110	0
	Canadiens								
Atlantique[1]	-	9,545	36,020	3,570	2,630	28,130	12,425	1,100	93,420
Québec	17,265	-	123,705	4,260	2,385	31,305	21,760	885	201,565
Ontario	38,235	39,385	-	21,745	13,145	126,730	75,825	3,855	318,920
Manitoba	3,050	1,795	17,850	-	13,525	34,640	24,885	1,160	96,905
Saskatchewan	1,555	770	6,770	7,330	-	35,030	16,665	925	69,045
Alberta	6,085	2,990	24,670	8,110	19,860	-	73,865	2,835	138,415
Colombie-Britannique	5,615	4,745	26,675	7,025	10,145	65,410	-	3,415	123,030
Territoires[2]	565	655	1,625	540	1,010	6,745	6,045	-	17,185
Total d'entrants	72,370	59,885	237,315	52,580	62,700	327,990	231,470	14,175	1,058,485
Migration nette	-21,050	-141,680	-81,605	-44,325	-6,345	189,575	108,440	-3,010	0

1. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
2. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.

Source: Totalisations spéciales du recensement de 1981 des données sur la mobilité pour les 8 régions, excluant Terre-Neuve des lieux de résidence actuels et antérieurs.

Tableau 7. Proportions[1] de migrants, âgés de 5 ans et plus, par région de destination pour chaque région d'origine, Indiens avec statut et l'ensemble des Canadiens, 1976-1981 (Exprimé en %)

Région d'origine en 1976	Région de destination en 1981								Total des sortants
	Atl.[2]	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Terr.[3]	
	Indiens avec statut								
Atlantique[2]	-	4.8	61.5	7.7	1.9	15.4	5.8	2.9	100.0
Québec	7.4	-	53.4	2.7	2.0	23.7	5.4	5.4	100.0
Ontario	11.4	13.7	-	15.8	7.0	24.8	24.1	3.2	100.0
Manitoba	1.2	3.0	18.0	-	22.8	33.3	19.5	2.1	100.0
Saskatchewan	1.1	0.0	8.9	14.2	-	62.4	11.0	2.5	100.0
Alberta	2.4	3.0	7.2	8.9	35.4	-	35.1	8.0	100.0
Colombie-Britannique	3.0	1.3	12.3	10.9	13.6	50.3	-	8.6	100.0
Territoires [3]	2.9	0.0	2.8	4.3	2.9	45.7	41.4	-	100.0
Total	4.3	4.4	14.5	9.3	13.6	31.3	18.0	4.6	100.0
	Canadiens								
Atlantique[2]	-	10.2	38.6	3.8	2.8	30.1	13.3	1.2	100.0
Québec	8.6	-	61.4	2.1	1.2	15.5	10.8	0.4	100.0
Ontario	12.0	12.4	-	6.8	4.1	39.7	23.8	1.2	100.0
Manitoba	3.1	1.9	18.4	-	14.0	35.7	25.7	1.2	100.0
Saskatchewan	2.3	1.1	9.8	10.6	-	50.7	24.1	1.3	100.0
Alberta	4.4	2.2	17.8	5.9	14.3	-	53.4	2.0	100.0
Colombie-Britannique	4.6	3.9	21.7	5.7	8.3	53.2	-	2.8	100.0
Territoires[3]	3.3	3.8	9.5	3.1	5.9	39.2	35.2	-	100.0
Total	6.8	5.7	22.4	5.0	5.9	31.0	21.9	1.3	100.0

1. Les proportions d'origine et de destination équivalent à la distribution régionale (par destination) de chaque région de sortant.
2. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
3. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.

Source: Tableau 6.

Le tableau 8 représente les rapports de la population indienne à celle du Canada, en matière de région de destination, qui ont servi à la projection des proportions des régions d'origine et de destination. Ces rapports indiquent, entre autres, que le nombre de migrants indiens de l'Alberta vers la Saskatchewan équivaut au double de tous les migrants albertains vers la Saskatchewan.

Un examen des mouvements de migration (origine et destination) révèle que la migration entre des régions contiguës est plus élevé chez les Indiens que chez les Canadiens. Environ 55% des migrations des Indiens se font entre des régions contiguës, comparativement à 45% pour les migrations des Canadiens.

Tableau 8. Rapport entre les proportions de migrants indiens et de migrants canadiens âgés de 5 ans et plus, selon les régions d'origine et de destination, 1976-1981

Région d'origine	Région de destination							
	Atl.[1]	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Terr.[2]
Atlantique[1]	-	0.47	1.59	2.03	0.68	0.51	0.44	2.42
Québec	0.86	-	0.87	1.29	1.67	1.53	0.50	13.50
Ontario	0.95	1.10	-	2.32	1.71	0.62	1.01	2.67
Manitoba	0.39	1.58	0.98	-	1.63	0.94	0.76	1.75
Saskatchewan	0.48	0.00	0.91	1.34	-	1.23	0.46	1.92
Alberta	0.55	1.36	0.40	1.51	2.48	-	0.66	4.00
Colombie-Britannique	0.65	0.33	0.57	1.91	1.64	0.95	-	3.07
Territoires[2]	0.88	0.00	0.29	1.39	0.49	1.17	1.18	-
Rapport pour les proportions de l'ensemble des entrants[3]	0.63	0.77	0.65	1.86	2.31	1.01	0.82	3.54

1. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
2. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.
3. Le même qu'au tableau 5.

Source: Proportions d'origine et de destination du tableau 7.

3.2.2 Schémas migratoires selon l'âge et le sexe

Comme nous l'avons déjà mentionné dans la section 3.1, les taux de migration régionale des Indiens, par âge et par sexe, ne sont pas fiables en raison de la taille restreinte de cette population dans certaines régions. Cependant, il est possible à l'échelle nationale de comparer les taux de migration par âge et par sexe des Indiens avec statut et des Canadiens âgés de 5 ans et plus (voir figure 4). Les taux de migration les plus élevés ont été relevés chez les 25-29 ans pour les deux populations. Cependant, chez les Indiens de sexe masculin, l'écart entre le groupe d'âge de 20 à 34 ans et les autres groupes n'était pas aussi grand que celui observé dans la population canadienne. On retrouve une plus grande ressemblance dans les comportements migratoires, selon l'âge, entre les Canadiennes et les Indiens qu'entre les Canadiens et les Indiens. Dans la population indienne, les deux sexes présentent toutefois des schémas de migration irréguliers dans les groupes d'âge avancé.

Figure 4

Taux de migration interrégionale selon l'âge et le sexe(1) des Indiens avec statut et de l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, Canada, 1976-1981

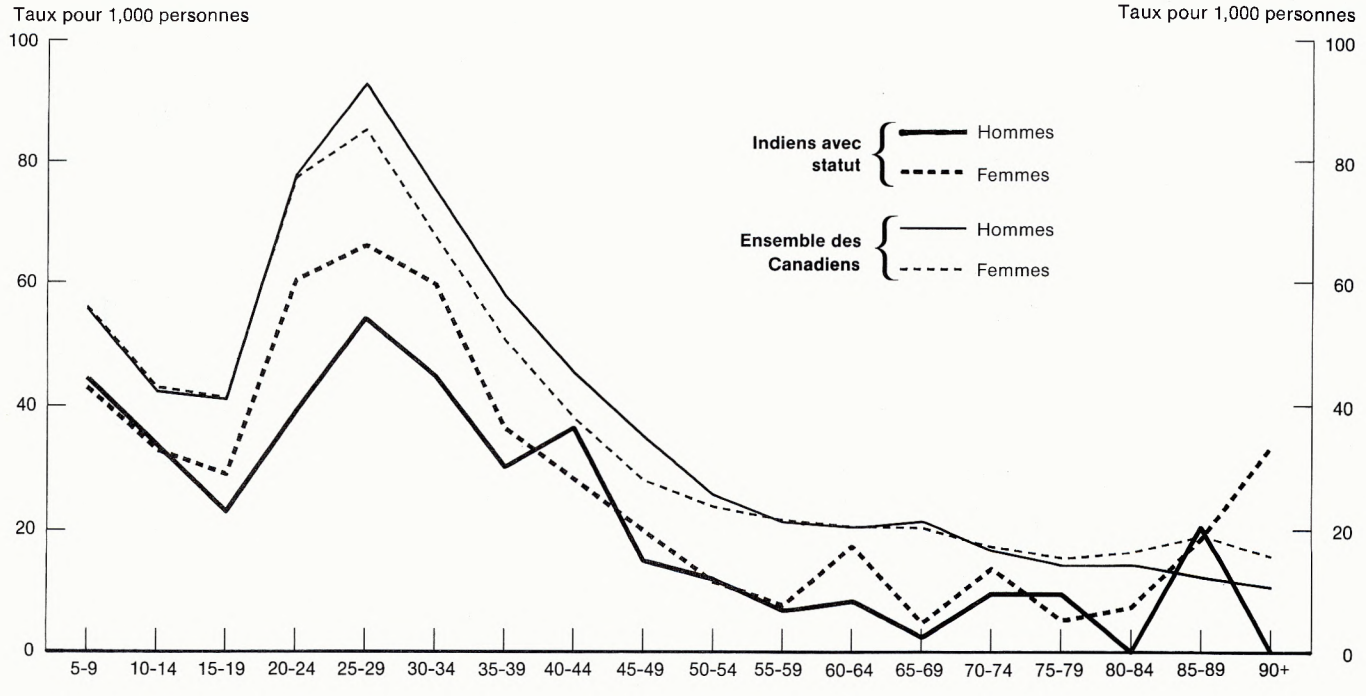

(1) Les taux ont été obtenus par la division du nombre de migrants interrégionaux, pour chaque groupe d'âge de 5-9 ans à 90 ans et plus (âge en fin de période 1976-1981), par la population correspondante en 1981.
Source: Totalisations spéciales du recensement de 1981.

Chez les Indiens migrants, la comparaison des taux entre les hommes et les femmes par groupe d'âge, indique que les taux de migration des Indiennes âgées de 20 à 34 ans sont supérieurs à ceux des Indiens. Par exemple, le taux de migration des Indiennes (calculé sur 5 ans) âgées entre 25 et 29 ans est d'environ 66 migrants pour mille personnes, comparativement à 54 pour mille dans le cas des Indiens. Cette différence de comportement migratoire ne se retrouve pas dans la population canadienne en général où les hommes semblent légèrement plus mobiles que les femmes. Le taux de migration des Canadiennes de 25 à 29 ans était environ de 85 pour mille alors que celui des Canadiens s'élève à 93 pour mille, pour le même groupe d'âge.

Le tableau 9 fournit la répartition en pourcentage de la population et des migrants interrégionaux par sexe et pour certains groupes d'âge. Les femmes indiennes et canadiennes âgées de 20 à 34 ans représentent respectivement environ 26% et 23% des migrants âgés de 5 ans et plus. En revanche, les Indiens de sexe masculin du même groupe d'âge constituent seulement 15% des migrants, comparativement à 24% dans le cas des Canadiens de sexe masculin. En outre, près de 60% des migrants Indiens sont des femmes de 20 à 34 ans et des enfants d'âge scolaire de 5 à 14 ans, alors que cette proportion est de 40% chez les migrants canadiens.

La répartition par âge des Indiens migrants révèle, en partie, que la structure par âge des Indiens est plus jeune que celle de l'ensemble des Canadiens. Environ un tiers de la population indienne et des migrants indiens âgés de 5 ans et plus sont des enfants de 5 à 14 ans, alors que le pourcentage correspondant n'est que de 16% dans la population canadienne. Ceci illustre, qu'en raison d'une structure par âge plus jeune, une plus grande proportion d'Indiens que de Canadiens se trouvent dans les groupes d'âge de 5 à 19 ans[12].

---

12. Le taux uniformisé pour l'ensemble de la migration interrégionale des Indiens était d'environ 32 migrants pour 1,000 personnes, en utilisant la structure par âge et sexe de la population canadienne, comparativement à 36 ou 3.6% pour le taux non uniformisé, comme nous l'avons indiqué à l'organigramme 1.

Tableau 9. Répartition en pourcentage de la population et des migrants interrégionaux par groupe d'âge[1] et sexe, Indiens avec statut et l'ensemble des Canadiens, âgés de 5 ans et plus, 1981

Âge[1] et Sexe	Répartition en pourcentage			
	Indiens avec statut		Canadiens	
	Population	Migrants interrégionaux 1976-1981	Population	Migrants interrégionaux 1976-1981
	%	%	%	%
5-14 M.	16.3	17.4	8.4	8.4
F.	15.8	16.4	8.0	8.0
15-19 M.	7.4	4.6	5.3	4.4
F.	7.6	6.0	5.0	4.3
20-24 M.	5.3	5.7	5.2	8.3
F.	6.1	10.2	5.2	8.3
25-29 M.	3.9	5.8	4.8	9.2
F.	5.1	9.3	4.9	8.5
30-34 M.	3.2	3.9	4.6	7.0
F.	4.1	6.8	4.6	6.3
35-44 M.	4.5	4.0	6.7	7.1
F.	5.7	5.1	6.6	6.1
45-54 M.	3.1	1.2	5.6	3.5
F.	3.6	1.6	5.6	2.9
55-64 M.	2.0	0.4	4.6	2.0
F.	2.2	0.7	5.0	2.2
65+ M.	2.1	0.4	4.3	1.5
F.	2.0	0.5	5.6	2.0
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

1. Âge au 1er juin 1981. Notez que l'âge des migrants en 1981 n'est pas nécessairement l'âge au moment de la migration.

Source: La même qu'au tableau 6.

Les chiffres, indiquant que le tiers des migrants Indiens étaient âgés de 5 à 14 ans et que les femmes étaient surreprésentées dans le groupe des 20-34 ans, peuvent être l'indice qu'une grande partie des migrants indiens est formée de jeunes familles monoparentales dont le chef est une femme. Dans l'étude qu'il a faite en 1980 sur les autochtones de Winnipeg, Clatworthy a noté lui aussi que la majeure partie des Indiens ayant récemment migré, selon le genre de ménage, faisaient partie de familles monoparentales. Son étude, de même qu'une autre menée par Gerber, en 1977, portant sur les caractéristiques de la communauté indienne et de ses migrants, ont aussi révélé la surreprésentation des femmes dans la population migrante. D'autres recherches s'imposent afin de comprendre les causes de ce phénomène. Ce résultat est peut-être partiellement imputable à une variation par âge et par sexe du dénombrement de la population indienne mobile. Il est possible que les jeunes Indiens de sexe masculin, très mobiles, n'aient pas été recensés. Une distorsion peut également résulter du fait que la population autochtone en institution, dans laquelle il y a surreprésentation indienne, n'ait pas été incluse dans l'échantillon (20%) obtenu à l'aide des questions sur l'ethnie et la mobilité lors du recensement.

La méthode utilisée dans la projection des migrants, par âge et sexe (voir la section 4), incorpore la jeune structure par âge de la population indienne relevée plus haut. Cependant, comme on n'a pu se fier aux taux de migration par âge et sexe des Indiens, au niveau régional, et, qu'à l'échelle nationale, les taux devenaient irréguliers dans les groupes d'âge avancé, les taux canadiens corrigés ont servi de données d'entrée. Toutefois, les ajustements en fonction de la différence liée au sexe n'ont pas été pris en considération, vu l'incertitude quant à l'ampleur réelle de ce phénomène et le peu d'influence qu'il pourrait avoir sur les projections. Par conséquent, le nombre de migrants de sexe masculin, dans certains groupes d'âge (20-34),

peut être surestimé. Ce dernier fait ne devrait pas être considéré comme important pour les projections étant donné la faible influence de la migration interrégionale sur les projections de la croissance de la population.

4. MÉTHODE DE PROJECTION

L'approche utilisée pour projeter la migration interrégionale des Indiens se voit sérieusement limitée, puisque les seules données disponibles à ce sujet sont les estimations du recensement de 1981 concernant la migration pour la période de 1976-1981. C'est à l'aide de ces estimations et de l'analyse comparative de la migration des Indiens et des Canadiens, présentée à la section 3, que sont établies les projections de la migration annuelle.

4.1 Approche utilisée

L'analyse comparative de la migration indique une similitude des tendances constatées chez les Indiens avec statut et les Canadiens (voir la section 3) sur le plan de l'émigration et de la destination. Compte tenu des similitudes observées, nous avons supposé que les tendances relatives à la migration annuelle des Canadiens pourraient s'appliquer à celles de la migration chez les Indiens (voir les hypothèses à la section 5). Statistique Canada a déjà présenté des projections sur la migration annuelle de chaque province dans les projections officielles pour le Canada de 1984 à 1996 (Statistique Canada, 1985). Ces projections de la migration annuelle des Canadiens peuvent ne pas être totalement appropriées aux Indiens. Cependant, elles représentent un choix raisonnable étant donné le manque de données sur la migration des Indiens et la correspondance des schémas de 5 ans de migration entre les deux populations.

Les rapports entre les taux de migration des Indiens et des Canadiens ainsi que les proportions de migrants données à la section 3 ont été appliqués aux mouvements de migration projetés pour obtenir des projections de migration annuelle pour les Indiens. Pour appliquer ces rapports, il a fallu ajuster les projections de la migration interprovinciale canadienne pour qu'elles correspondent aux 8 régions (agrégat de provinces et provinces séparées), décrites à la section 3. Même si les projections des Canadiens sont fondées sur une année

censitaire (du 1er juin au 31 mai), les données n'ont pas subi de corrections visant à les faire correspondre à une année civile pour les projections des Indiens. Par exemple, l'année de projection 1983-1984, pour le Canada, a été considérée comme l'année civile 1984 dans les projections indiennes. Dans le cas des deux premières années de projection de la population indienne, soit 1982 et 1983, nous avons donc utilisé les estimations annuelles de la migration interprovinciale canadienne des années 1981-1982 et 1982-1983.

Il existe plusieurs façons d'élaborer des projections sur la migration telles que la projection du nombre total d'entrants et de sortants, la projection de niveaux de migration nette ou encore la projection des taux d'émigration et le calcul de leurs proportions. Dans les projections canadiennes et provinciales on utilise les taux d'émigration projetés et les proportions des régions d'origine et de destination. Afin de faciliter la conversion des scénarios canadiens de migration en scénarios pour la population indienne, la même approche, modifiée cependant pour tenir compte des huit régions, a été utilisée. Voici une courte description de la démarche suivie au niveau des régions:

(i) les taux de sortie annuels sont projetés pour chaque région, (1982-1996);

(ii) pour chaque région, la répartition proportionnelle annuelle de ses sortants vers chaque province de destination est projetée;

(iii) ces taux de sortie projetés sont appliqués à la population projetée afin d'obtenir le nombre annuel de migrants par région d'origine. Ces migrants sont ensuite répartis par région de destination au moyen des proportions régions d'origine/régions de destination projetées. Ces données permettent ensuite de calculer le nombre projeté d'entrants et de sortants par région, pour chaque année;

(iv) le nombre total projeté de migrants est, de plus, réparti par âge et par sexe au moyen de la répartition régionale. Cette répartition proportionnelle est obtenue indirectement, pour chaque année de projection, par l'application des taux de migration par âge et par sexe aux survivants projetés annuellement.

4.2 Étapes de la projection des migrants indiens inscrits

Les principales étapes de la projection relative à la migration interrégionale des Indiens peuvent se résumer comme suit:

(i) Détermination des rapports traduisant les différences des taux de sortie et des proportions de destination entre les Indiens et les Canadiens. Ces deux séries de rapports, tirées des données du recensement de 1981, sont présentées à la section 3.2. Le premier groupe, les taux de sortie et, le deuxième groupe, les proportions d'origine et de destination se retrouvent aux tableaux 4 et 8 respectivement. Nous avons présumé que ces rapports demeureraient constants durant toute la période de projection.

(ii) Ajustement des données quant à la migration canadienne interprovinciale afin d'établir une correspondance avec les huit régions d'origine et de destination. Ces régions sont formées de 6 provinces prises séparément et de deux agrégats: la région Atlantique et les Territoires (voir la section 3).

(iii) Application des rapports aux taux et proportions de sortie annuels des Canadiens pour obtenir les taux et proportions projetés correspondants pour les Indiens. L'application des rapports de sortie régionale aux taux canadiens projetés permet de les ajuster à la baisse au moyen des mêmes facteurs, pour chaque année. L'application des rapports d'origine et de destination fait augmenter ou baisser les proportions de destination des Canadiens pour chaque région d'origine par les mêmes facteurs pour chaque année de projection.

(iv) Projections du nombre d'Indiens inscrits migrants selon la région d'origine et de destination. Les taux et proportions projetés sont appliqués à la population projetée pour obtenir le nombre d'entrants et de sortants par région.

(v) Répartition des migrants selon l'âge et le sexe. Les taux corrigés de sortie régionale des Canadiens par âge et sexe ont été utilisés comme données d'entrée afin d'obtenir les répartitions proportionnelles d'Indiens migrants par âge et par sexe.

4.3 Évaluation de la méthode de projection

La méthode des rapports, exposée dans ses grandes lignes dans la section 4.2, a été mise à l'essai avec la population annuelle de la période 1976-1980 (au 31 décembre) du Registre des Indiens en utilisant les estimations annuelles relatives à la migration interprovinciale des Canadiens pour les années 1976-1981. Les étapes (ii) à (iv) ont été exécutées, pour la période 1976-1981, avec le même ensemble de rapports mentionnés à l'étape (i) (section 4.2), afin d'obtenir le nombre total d'entrants et de sortants, par région, pour chacune des cinq années. Ces chiffres annuels, par la suite, ont été agrégés pour la période de cinq ans. Les niveaux agrégés de migration nette figurent au tableau 10 de la section 6. Les niveaux annuels de la migration nette selon les régions sont présentés à la figure 5 de la section 6.

Les nombres totaux et les schémas migratoires interrégionaux estimés par la méthode des rapports, pour la population indienne inscrite, ont été comparés aux données corrigées du recensement de 1981 relatives aux Indiens avec statut. Il a fallu ajuster ces données afin de compenser les lacunes, mentionnées à la section 2, qu'elles contenaient. Nous avons présumé que le recensement sous-estimait le volume quinquennal de la migration annuelle de la population indienne avec la même ampleur, pour chaque région, que celle notée pour l'ensemble des Canadiens. Ainsi, un nombre approximatif d'Indiens migrants âgés entre 0 et 4 ans a été intégré à l'estimation de base, réalisée d'après le recensement.

Au niveau national, la méthode des rapports a donné, pour une période de cinq ans, environ 17,400 migrants interrégionaux selon le Registre de la population indienne. Nous en avons obtenu 18,400, d'après les données corrigées du recensement pour la période 1976-1981. Ces chiffres doivent seulement être considérés comme des

estimations approximatives du volume de migration annuelle pour une période de 5 ans. L'ampleur du sous-enregistrement que l'on présume au niveau régional peut avoir affecté à la hausse le chiffre de 18,400, car la population indienne inscrite qui est plus large produit une estimation plus petite (17,400).

Ces chiffres, rapportés à leurs populations respectives en 1981 représentent, dans le premier cas, 5.2% de la population indienne inscrite et, dans le second, 5.7% de la population indienne recensée. Le nombre de migrants canadiens, 1,7 million, obtenu d'après les estimations annuelles, constitue 7% de l'ensemble de la population recensée en 1981. Les taux de migration des Indiens, calculés à partir des données du Registre et du recensement, sont donc évalués à 75% et 80% respectivement des valeurs canadiennes.

Au niveau régional, c'est au Québec, en Ontario et en Saskatchewan qu'ont été observés les plus grands écarts sur le plan de la migration nette. Compte tenu des différences régionales entre les données du recensement de 1981 et les chiffres du Registre, cette conclusion était prévisible. Cependant, cette méthode permet de confirmer le mouvement de migration vers l'Ouest pendant la période. Dans l'ensemble, les résultats obtenus semblent indiquer que la méthode des rapports, appliquée à la population du Registre pour la période 1976-1981, donne des résultats qui semblent plausibles si on les compare aux volumes et aux schémas migratoires des Indiens calculés d'après le recensement de 1981.

4.4 Limites de cette méthode

De toute évidence, en matière de projection, cette démarche comporte un certain nombre de restrictions, car elles reposent sur quelques hypothèses simplifiées. Les projections de migration élaborées pour la population canadienne ont été présumées applicables aux Indiens inscrits en raison du trait commun de leur migration interrégionale, soit un mouvement vers l'Ouest durant la période 1976-1981,

enregistré lors du recensement de 1981. Aussi, les similitudes et les différences observées entre les deux populations, sur le plan de la migration pendant les années 1976-1981 sont demeurées constantes pendant toute la période de projection. En outre, nous avons supposé que les données du recensement seraient applicables à la population indienne inscrite au Registre du MAINC même s'il existe des différences entre les données.

Cette méthode a l'avantage de permettre à la structure par âge et par sexe changeante de la population indienne projetée de se refléter dans la population migrante. Toutefois, les taux de migration canadiens, par âge et sexe, utilisés pour la population indienne, peuvent avoir occasionné une surestimation des migrants masculins de certains groupes d'âge, selon l'ampleur réelle des différences liées au sexe, mentionnées à la section 3.

De plus, les données sur la migration tirées du recensement des Indiens avec statut posent certains problèmes de régularité en raison des valeurs trop faibles obtenues après désagrégation des données. Par exemple, les taux de migration selon l'âge et le sexe sont devenus peu significatifs pour les groupes d'âge avancé. Quelques-uns des mouvements d'origine et de destination des Indiens sont faibles. Par contre, la majorité de ces mouvements sont assez importants pour être significatifs.

Ces limites doivent cependant être considérées à la lumière de la faible influence de la migration sur la croissance régionale de la population indienne. La possibilité de convertir facilement les mouvements annuels projetés de la migration interrégionale canadienne en scénarios correspondants pour la population indienne constitue le principal avantage de cette méthode.

5. HYPOTHÈSES RELATIVES À LA MIGRATION

Nous avons présumé que la migration interrégionale projetée des Indiens inscrits serait semblable aux scénarios de migration déjà élaborés à l'égard de la population canadienne. Cette hypothèse repose sur le fait que le mouvement de migration vers l'Ouest constaté chez les migrants canadiens pendant les années 1976-1981 a également été observé chez les migrants indiens. Il y avait donc tout lieu de croire que les facteurs poussant l'ensemble de la population canadienne vers la migration interrégionale avaient à peu près la même influence sur les Indiens. D'après les données du recensement de 1981, près de 75% des Indiens avec statut qui ont participé au mouvement de migration interrégionale demeuraient dans des endroits situés hors des réserves et se sont déplacés entre ceux-ci pendant la période intercensitaire. Ces Indiens seraient donc exposés aux mêmes facteurs économiques qui influencent les migrants canadiens, ce qui n'est pas le cas des Indiens demeurant dans les réserves.

La principale différence relevée dans les tendances migratoires des Indiens et des Canadiens réside dans le fait que le mouvement de migration entre deux régions contiguës a été plus fort chez les Indiens que chez les Canadiens; le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires ayant reçu plus de migrants indiens que canadiens. On a donc tenu compte de cette différence et du volume inférieur de sortie chez les Indiens pour élaborer, à l'aide des projections de la migration des Canadiens, des scénarios correspondants pour les Indiens inscrits.

Trois scénarios de migration étaient possibles pour les projections des Indiens. Ils peuvent se résumer comme suit:

<u>Scénario A</u>: La poursuite des tendances récentes de la migration interrégionale jusqu'au au début des années 90. Ce scénario se caractérise par un renversement général du

mouvement de migration vers l'Ouest, mouvement qui a commencé vers le milieu des années 70. Le renversement de ce mouvement a débuté pendant les années 1981-1983.

Scénario B: Le maintien à court terme des récentes tendances observées et ce, jusqu'au milieu des années 80, suivi d'un retour graduel du mouvement de migration vers l'Ouest.

Scénario C: Une moyenne sur deux ans des taux et proportions de migration interrégionale pour les années 1981-1982 et 1982-1983. Ces taux sont gardés constants pour la période de projection de la migration.

Un seul scénario a été choisi, puisque l'effet des différents scénarios sur la population projetée était minime pour la plupart des régions, sauf dans le cas de l'Ontario et de l'Alberta. Le scénario A a été utilisé, puisqu'il est actuellement considéré comme le scénario le "plus plausible" dans les projections canadiennes des tendances pour les prochaines années: en vertu de ce scénario, les récentes tendances caractérisées par le renversement du mouvement de migration vers l'Ouest se poursuivront jusqu'au début des années 90.

Les taux de sortie et les proportions d'entrée de la migration indienne, fondés sur le scénario A, ont été appliqués à la population des 8 régions (provinces prises séparément et agrégats de provinces). Ces mêmes séries de taux et proportions projetés ont également été appliquées aux régions dont les populations ont été ajustées afin de correspondre aux régions administratives du MAINC. Ce sont le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et les Territoires (le Yukon seulement).

6. RÉSULTATS DE LA PROJECTION ET ÉVALUATION

Le tableau 10 résume les niveaux projetés de la migration annuelle nette pour chaque région et par période de 5 ans, soit 1982-1986, 1987-1991 et 1992-1996. La migration nette agrégée pour la période 1977-1981 basée sur les niveaux annuels estimés pour les Indiens inscrits, y est également présentée. On retrouve à la figure 5, pour les deux populations, indienne inscrite et canadienne, les schémas de migration nette annuelle estimée et projetée, selon certaines régions. Comme il avait été prévu, les schémas de migration sont semblables pour les deux populations et se caractérisent par le renversement du mouvement de migration (qui prévalait entre 1976 et 1981) en Alberta, jusqu'au début des années 90, tandis que le contraire se produit en Ontario.

Tableau 10. Estimation et projection de la migration nette des Indiens inscrits par intervalles de 5 ans et selon les régions, 1977-1996

Région	Migration estimée			Migration projetée selon le scénario A		
	1977-1981			1982-1986	1987-1991	1992-1996
	Entrée	Sortie	Migration nette	Migration nette		
Atlantique[1]	760	900	- 140	60	130	210
Québec	870	920	- 50	220	120	240
Ontario	2,690	2,960	- 270	890	790	500
Manitoba	1,850	2,790	- 940	- 90	- 70	-610
Saskatchewan	2,430	2,900	- 470	210	270	260
Alberta	4,950	3,370	1,580	-1,130	-1,140	-550
Colombie-Britannique	2,840	2,770	70	- 450	- 400	-390
Territoires[2]	980	760	220	290	300	340
Canada	17,370	17,370	0	0	0	0

1. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
2. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.

Source: Section des projections, Division de la démographie, Statistique Canada.
Estimations 1977-1981: basées sur l'estimation des niveaux annuels de la population du Registre des Indiens
Projections 1982-1996: proviennent du scénario d'accroissement moyen pour les Indiens inscrits, fondé sur une baisse lente de la fécondité, une baisse de la mortalité et le scénario A de la migration.

Figure 5

Estimation et projection de la migration interrégionale nette annuelle des Indiens inscrits et de l'ensemble des Canadiens, pour certaines régions, 1976-1996(1)

Indiens inscrits

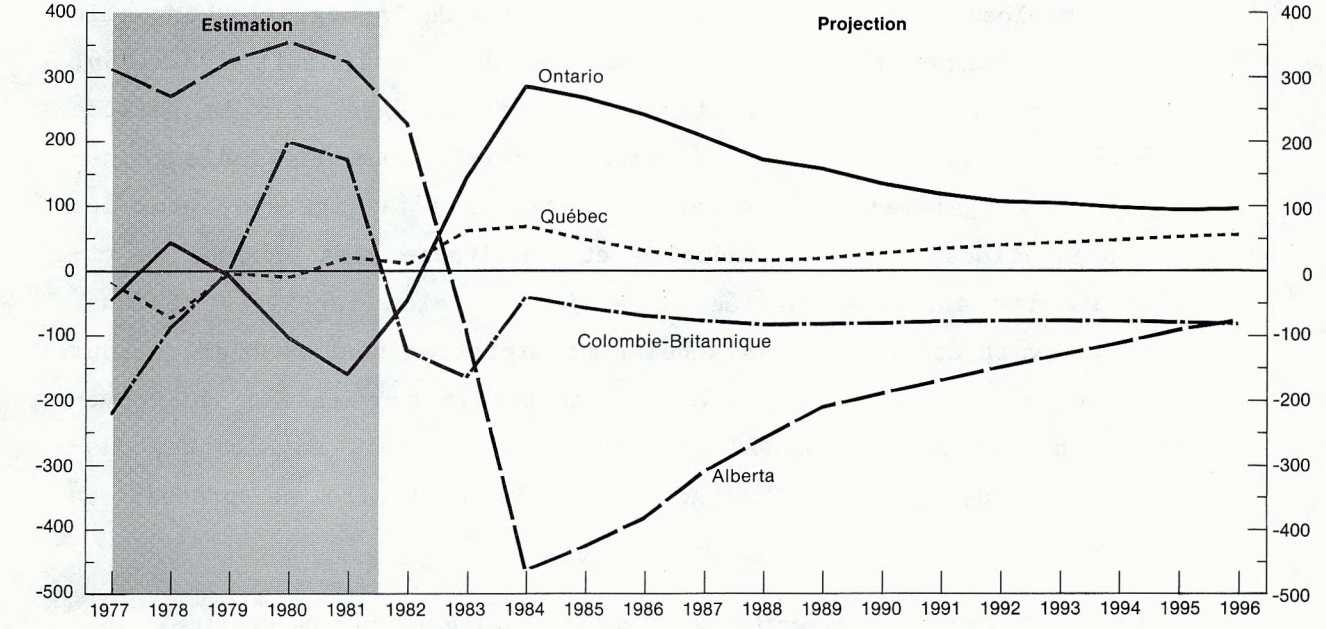

Ensemble des Canadiens

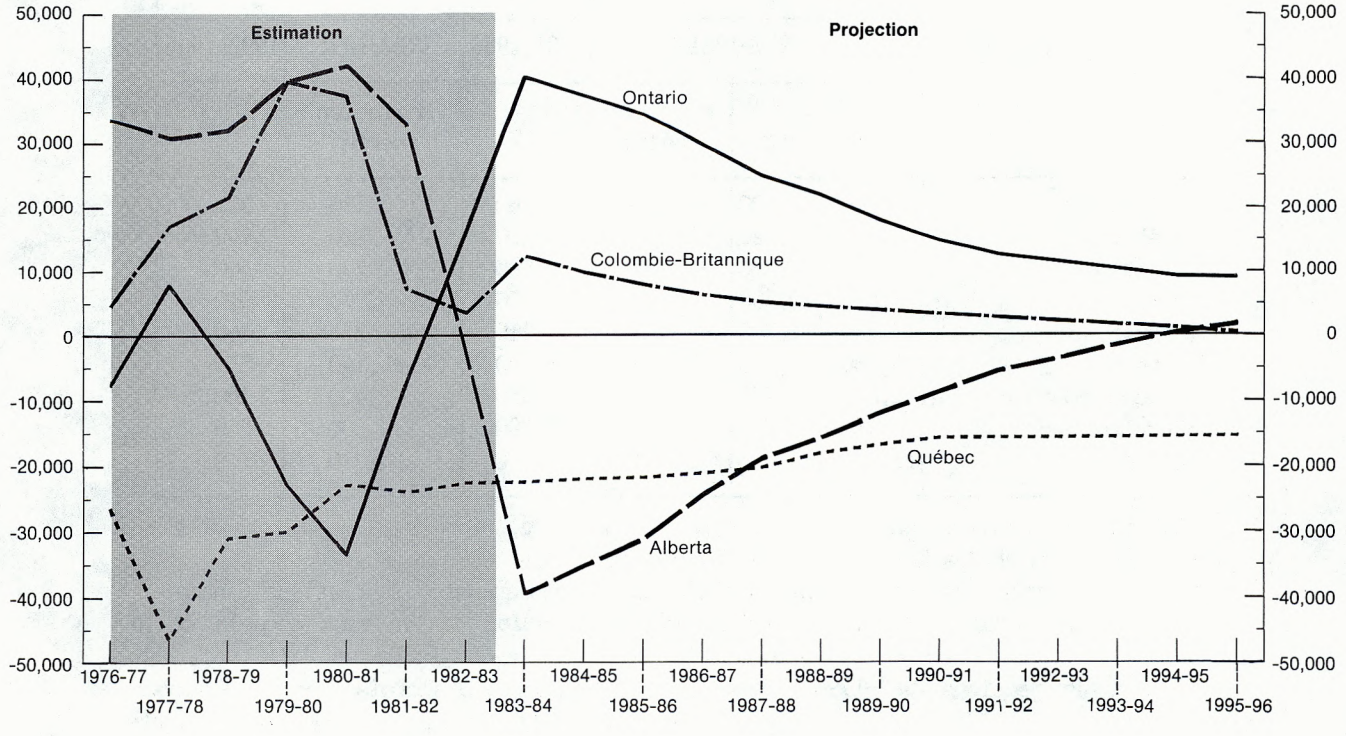

(1) Les données sont présentées par années civiles, de 1977 à 1996, pour les Indiens inscrits et par années censitaires (du 1er juin au 31 mai) de 1976-1977 à 1995-1996, pour l'ensemble des Canadiens.

Source: Les données pour les Indiens inscrits: les mêmes qu'au tableau 10. Les données pour l'ensemble des Canadiens: Statistique Canada, Division de la démographie; Section des estimations pour les estimations ajustées de la migration de 1976-1977 à 1982-1983; Section des projections pour la projection démographique n° 1 de 1983-1984 à 1995-1996.

Tableau 11. Projection des taux annuels d'accroissement naturel et de migration interne nette, d'après une moyenne de 15 ans[1], Indiens inscrits et l'ensemble des Canadiens

Région ou Province/Territoire	Taux annuel d'accroissement naturel[2]		Taux annuel de la migration interne nette[2]	
	Canadiens	Indiens	Canadiens	Indiens
	Taux moyen (pour 1,000)		Taux moyen (pour 1,000)	
Altantique[3]	...	18.2	...	2.2
Terre-Neuve	8.7	...	2.7	...
Île-du-Prince-Édouard	4.7	...	4.0	...
Nouvelle-Écosse	3.8	...	2.4	...
Nouveau-Brunswick	4.8	...	3.4	...
Québec	4.6	13.7	2.6	1.2
Ontario	4.2	16.5	2.1	1.7
Manitoba	4.6	23.9	2.1	0.9
Saskatchewan	6.5	27.4	2.9	0.9
Alberta	7.9	25.7	6.0	4.7
Colombie-Britannique	4.4	16.7	1.4	1.1
Territoires[4]	...	19.5	...	3.8
Yukon	9.6	...	16.2	...
Territoires du Nord-Ouest	15.5	...	8.3	...
CANADA	5.0	20.5	...	...

1. Les moyennes de 15 ans pour la population indienne sont fondées sur les années civiles 1982-1996, et pour l'ensemble des Canadiens, sur les années censitaires de 1983-1984 à 1997-1998.
2. Les taux annuels sont calculés en divisant l'accroissement naturel annuel et la valeur absolue de la migration nette par la population du début de l'année, multiplié par 1,000.
3. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
4. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.

... Ne s'applique pas.

Sources: Données pour la population indienne inscrite: la même qu'au tableau 10. Données pour l'ensemble des Canadiens: projection de la population n°1, qui consiste en une faible fécondité, une baisse de la mortalité et le scénario de migration A; Division de la démographie, Statistique Canada.

La migration interrégionale est un facteur de croissance de la population moins important chez les Indiens inscrits que pour l'ensemble de la population canadienne. L'impact de ce facteur sur la croissance de la population régionale est moindre que la migration interrégionale des Canadiens à cause de la plus forte fécondité de la population indienne. La croissance de la population indienne est presque entièrement attribuable à l'accroissement naturel. Les Indiens inscrits ont un taux annuel d'accroissement naturel (les naissances moins les décès) plus élevé que celui de la population canadienne (voir le tableau 11). Ainsi, le taux projeté moyen d'accroissement naturel, pour une période de 15 ans, s'élève à 5.0 pour mille pour les Canadiens de 1983-1984 à 1997-1998, et à 20.5 pour l'ensemble de la population indienne de 1982 à 1996, en supposant une baisse possible de fécondité chez les deux populations[13]. Ces taux projetés moyens varient d'une région à l'autre (voir le tableau 11).

Comparés aux taux d'accroissement naturel projetés chez les Indiens, les taux de migration paraissent presque négligeables. Comme l'indique le tableau 11, les taux de migration nette de la population canadienne valent au moins la moitié des taux d'accroissement naturel correspondants dans la plupart des provinces. Chez la population indienne inscrite, au contraire, les taux de migration représentent tout au plus 20% du taux d'accroissement naturel correspondant en Alberta et dans les Territoires et aussi peu que 3% dans les autres régions.

Le tableau 12 rend compte des pourcentages projetés de variation de l'accroissement naturel et de la migration interne nette des populations indienne inscrite et canadienne, pour la période 1983-1988. La comparaison des deux populations permet de faire ressortir l'influence relativement faible de la migration interne sur la croissance

---

13. La projection canadienne renvoie à la projection n° 1 fondée sur le scénario de migration A et sur des hypothèses de faible fécondité et de mortalité à la baisse. La projection des Indiens inscrits utilisée ici est un accroissement moyen (projection 3). Cette projection est également fondée sur le scénario A de migration, une baisse lente de fécondité et une réduction de la mortalité.

régionale de la population indienne et ce, même en Alberta et en Ontario où la migration est très importante. Par exemple, en Ontario, les pourcentages projetés de variation de l'ensemble de la population, de 1983 à 1988, causée par l'accroissement naturel et la migration nette, sont évalués à environ 3% et 2% respectivement. Les taux correspondants, chez la population indienne inscrite, se chiffrent à 9% et 1.4%. Dans cette province pour la population en général, la

Tableau 12. Projection du pourcentage de variation causée par l'accroissement naturel et la migration interne nette, Indiens inscrits et l'ensemble des Canadiens, 1983-1988[1]

Région ou Province/Territoire	Projection du pourcentage de variation dans la population[2]					
	Indiens inscrits			Canadiens		
	Variation totale %	Accroissement naturel %	Migration interne nette %	Variation totale[3] %	Accroissement naturel %	Migration interne nette %
Atlantique[4]	11.6	10.5	1.1	...	...	...
Terre-Neuve	...	...	...	6.7	5.6	1.3
Île-du-Prince-Édouard	...	...	...	4.3	3.1	1.4
Nouvelle-Écosse	...	...	...	4.2	2.8	1.7
Nouveau-Brunswick	...	...	...	4.7	3.4	1.7
Québec	8.3	7.4	0.9	2.6	3.5	- 1.7
Ontario	10.8	9.4	1.4	6.2	3.1	1.9
Manitoba	13.3	13.3	0.0	4.9	3.3	0.5
Saskatchewan	16.5	15.8	0.7	6.8	4.6	1.7
Alberta	10.5	14.3	- 3.8	- 0.2	5.6	- 6.7
Colombie-Britannique	9.0	9.7	- 0.7	6.5	3.4	1.5
Territoires[5]	13.0	12.2	0.8	...	...	...
Yukon	...	...	...	- 6.3	6.0	-12.5
Territoires du Nord-Ouest	...	...	...	9.1	10.8	- 1.2

1. Les données sont fondées sur les années civiles 1983-1988 pour les Indiens inscrits et sur les années censitaires, 1983-1984 à 1988-1989 pour les Canadiens.
2. Le pourcentage de variation est obtenu en divisant la variation totale ou la variation causée par l'accroissement naturel ou la migration pour la période, par la population du début de la période multiplié par 100.
3. Le pourcentage de variation totale pour les Canadiens inclut l'accroissement causé par la migration internationale.
4. La région Atlantique ne comprend pas Terre-Neuve.
5. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest réunis.

... Ne s'applique pas.

Source: La même qu'au tableau 11.

migration interne représente environ 31% de la croissance totale prévue de 6%, pour une période de cinq ans. Il faut mentionner que cette croissance tient compte de la migration internationale. Dans le cas des Indiens inscrits, elle ne vaut que 13% de la croissance prévue, qui s'élevait à 11%.

Ainsi, bien que les Indiens constituent près des trois quarts de la population canadienne ayant participé au mouvement de migration interrégionale pendant les années 1976-1981, les répercussions de cette migration sur la croissance régionale de la population sont beaucoup moins importantes pour les Indiens que pour les Canadiens. Ce phénomène est attribuable à la fécondité élevée de la population indienne, laquelle contribue à l'accroissement naturel et, par conséquent, à la croissance totale de cette population.

RÉFÉRENCES

Boxhill, W. "Données du recensement de 1981 sur les autochtones au Canada", Revue statistique du Canada, publication n° 11-003F, février 1985.

Clatworthy, S.J. "La composition démographique et les circonstances économiques des autochtones à Winnipeg", Atelier de démographie indienne: implications en matière de politique et de planification, ministère des Affaires indiennes et du Nord et Statistique Canada, juin 1980.

Gerber, L. "Community Characteristics and Out-migration from Indian Communities: Regional Trends", ministère des Affaires indiennes et du Nord, novembre 1977 (miméographie).

Klein, S., Wright, W. "L'élaboration des variables spéciales relatives aux Indiens inscrits à partir des données du recensement de 1981, Affaires indiennes et du Nord Canada, janvier 1985.

Kralt, J., Clark, W. et White, P. "Métis/Non-Status Indian, Status Indians and Inuit", Statistique Canada, mars 1983 (non publié).

Murray, L. "Aperçu des données démographiques sur les Indiens", Atelier de démographie indienne: implications en matière de politique et de planification, ministère des Affaires indiennes et du Nord et Statistique Canada, juin 1980.

Nations Unies, Méthodes de mesure de la migration interne, manuel VI, Études démographiques, n°47, Département des affaires économiques et sociale, New York, 1970, pp. 19-23.

Raby, Ronald. "Les migrations interprovinciales au Canada: diverses sources de données", Cahiers québécois de démographie, vol. 5 n° 3, décembre 1976 (numéro spécial).

Siggner, A.J. "Preliminary Results From a Study of 1966-71 Migration Patterns Among Status Indians in Canada", ministère des Affaires indiennes et du Nord, août 1977 (miméographie).

Statistique Canada. Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les Territoires, 1984-2006, n° 91-520 au catalogue Ottawa, 1985.